



## AVIS DE COURSE

### Société des Régates à Voile d'Annecy

A LA QUEUE LEU LEU - Grade 5B -

28 Avril 2019

1. **REGLES** : La régata sera régie par :
  - 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
  - 1.3. Les règlements fédéraux,
  - 1.4. La partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV,
3. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**
  - 3.1.1. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation du lac d'Annecy. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
  - 3.1.2. La régata est ouverte à tous les bateaux de classe monotype, aux bateaux du système à handicap Osiris Habitable A B C R1 R2 L Quillards de sport.
- 3.2. Il est recommandé aux bateaux admissibles de se préinscrire sur le site du club : [www.srva.info](http://www.srva.info) /calendrier/A la Queue Leu Leu/Préinscription. Ils pourront également s'inscrire en complétant le formulaire le jour de l'inscription.
- 3.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
4. **DROIT A PAYER** : bateau extérieur à la SRVA : 10 euros
5. **PROGRAMME**
  - 5.1. **Confirmation d'inscription** : dimanche 28 avril de 9H30 à 11H00
  - 5.3. **Jour de course** :

**Dimanche 28 avril : 11h00 Briefing** (explications course à départ décalé, arrivée en temps réel)

**11H55 Signal d'avertissement du 1<sup>er</sup> groupe de handicap**, puis dans l'ordre de l'annexe «Ordre de Départ». A compter du premier départ, les suivants s'enchaîneront en fonction des temps compensés Temps sur Distance (Voir organisation des courses poursuites guide OSIRIS 2019 (pages 59 et annexe Ordre de Départ).

**Fermeture de la ligne d'arrivée** : 17h30 au plus tard.

**Résultats** : Au plus tôt après la course
6. **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront disponibles sur le site du club : [www.srva.info](http://www.srva.info) /calendrier/A La Queue Leu Leu/Instructions de course. Elles seront également affichées et consultables au tableau d'affichage du club le dimanche 28 avril, conformément à la Prescription Fédérale.
7. **LES PARCOURS**

Le parcours à effectuer sera un côtier.
8. **CLASSEMENT**
  - 8.1. Le classement est fait par groupes de classement d'après les heures réelles d'arrivée de la course.
9. **COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
10. **DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
11. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter la SRVA  
Tél. : 04 50 45 48 39 - Email : [srva@srva.info](mailto:srva@srva.info)